



Chambre Syndicale des Eaux Minérales

Communiqué de Presse
Le 9 novembre 2011

**La protection de l'environnement :
Une politique durable de la Chambre Syndicale des Eaux Minérales
récompensée par la remise de la Marianne d'Or**

La Chambre Syndicale des Eaux Minérales a reçu la Marianne d'Or du développement durable décernée mercredi 26 octobre au Conseil Constitutionnel en présence de son Président Jean-Louis Debré et du Secrétaire Général du concours, Alain Trampoglieri. Cette Marianne récompense les nombreuses actions menées depuis des décennies par le secteur en faveur du développement durable, en particulier :

- La protection de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité afin de prévenir tout risque de pollution et de garantir la pureté originelle, caractéristique essentielle de l'eau minérale naturelle.
- Les efforts de prévention et d'éco conception des emballages (allègement des bouteilles, recherche et développement sur le plastique)
- La mobilisation pour le tri et le recyclage des emballages.
- L'amélioration du transport avec l'accroissement de la part du ferroviaire.
- Une politique favorisant la croissance économique locale avec la création d'emplois non délocalisables.

C'est dans le cadre de cette politique volontariste en faveur de l'environnement que la Chambre Syndicale des Eaux Minérales a tenu à participer à l'expérimentation nationale d'affichage environnemental initiée par le Ministère de l'Ecologie à la suite du Grenelle de l'Environnement et a développé un dispositif commun d'information environnementale.

L'objectif de cette démarche est de donner aux consommateurs une information simple, compréhensible et réelle sur les impacts environnementaux de la bouteille d'1,5 litre d'eau minérale naturelle.

Elle porte sur les critères suivants :

- l'empreinte carbone : 18 g d'équivalent CO^2 pour 100 ml.
- l'empreinte eau, indicateur pour lequel les sociétés participant à l'expérimentation ont décidé de proposer une démarche innovante au travers d'une analyse de cycle de vie du produit prenant en compte toutes les phases de production jusqu'à son recyclage: 0,12 litre par litre bu par le consommateur.
- la biodiversité qui reflète la richesse de la faune et de la flore des sites naturels. En protégeant leurs sources, les eaux minérales naturelles ont contribué depuis des années à la préservation de l'environnement.
- les ressources naturelles (recyclabilité des emballages).

Cette expérimentation informe le consommateur sur les actions menées par le secteur pour réduire son empreinte écologique sur chacun des indicateurs.

Pour en savoir plus : www.eaumineralenaturelle.fr
www.evian.com
www.vittel.com
www.saint-amand.com

Contact Presse :

Olivier Bordy

C'est dit, c'est écrit!

01 58 56 66 75 - 06 82 48 19 20

obordy@cditcecrit.com